

INFORMATIONS – RESERVATIONS

Ce que vous devez savoir...

Réservation

Vous pouvez prendre une option sur le type de bateau choisi quelle que soit la région par téléphone ou Email auprès de notre bureau de réservation. Confirmer votre inscription rapidement, en envoyant votre bon de réservation dûment rempli et signé, accompagné d'un chèque d'acompte, vous recevrez en retour une confirmation accompagnée d'un carnet de bord, la fiche d'accès, l'inventaire et votre carte guide (si commandé).

Jours de départ et de retour

Les départs ont lieu le lundi, mardi, vendredi et samedi entre 15h00 et 18h00. Les temps d'initiation et d'inventaire sont inclus dans cette période. Les retours se font à 9h00.

Parking pour votre voiture

Nos bases peuvent vous offrir une place pour votre voiture, dans un parking couvert et fermé. Le parking est payant. Nous vous informons que notre société ne répond pas des dommages de toutes natures pouvant être causés aux véhicules en stationnement ainsi qu'à leur contenu.

Ecluses

A chaque écluse, vous trouverez un éclusier responsable de la manœuvre. Certaines écluses sont automatiques, les explications vous seront fournies au moment du départ. En France, suivant les régions, les écluses sont fermées certains jours

fériés : dimanche de Pâques, 1er mai, 14 juillet, 11 novembre. Sur la Somme navigation, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, du 1^{er} avril au 1^{er} novembre.

Belgique

Selon les parcours, au-delà de Gand et Courtrai en direction de Tournai, vous devez payer un droit de navigation allant de 1,50 à 5,00 Euro. Les éclusiers ne travaillent pas le dimanche de Pentecôte. Notez également que les écluses et ouvrages mobiles ferment tous les dimanches et jours fériés, sauf en mai, juin, juillet, août et septembre.

Vélos

Au moment de la réservation, nous notons votre désir de louer des vélos. Nous garantissons 3 vélos par bateau. La location de vélos est effectuée sur place au moment du départ. Les vélos vous sont confiés en bon état de fonctionnement. Dès leur prise en charge, les vélos sont sous votre responsabilité. Nous déclinons toute responsabilité pour tout accident survenu avec un vélo loué ou confié du fait de la mauvaise utilisation ou de l'imprudence de l'utilisateur. Le tarif de location n'inclut pas d'assurance vol.

Chômage (arrêt de navigation)

La période de « chômage » observée sur toutes les voies navigables est destinée aux travaux d'entretien. Les dates sont connues début mars. En saison, le chômage peut nous amener à déplacer le

lieu de départ de nos bateaux ou à remplacer le parcours par un autre, sans que cela entraîne l'annulation du séjour. Consulter les bulletins des Services de la Navigation.

Crues

Seules les rivières sont sujettes aux crues. Ces crues peuvent nous contraindre à vous faire naviguer sur canal uniquement ou à changer la base de départ sans entraîner l'annulation du séjour.

Assurances personnelles

L'assurance incluse dans la location du bateau ne concerne pas la responsabilité du locataire envers les tiers, ni du locataire lui-même et ses voyageurs, ni ses effets personnels. Nous vous invitons à vous mettre en relation avec votre assureur pour une souscription de police d'assurance à cet effet.

Capitaine

A noter que le jour du départ, le capitaine devra fournir une pièce d'identité. Nous vous accompagnerons dans l'essai de navigation. Nous vous indiquerons le fonctionnement du bateau, vous ferons exécuter les manœuvres indispensables et passerons avec vous la 1^{ère} écluse (selon les bases). Nous vous délivrerons votre carte de plaisance.
